

**RÉPONSE DU TRANSPORTEUR À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 6
(DEMANDÉ PAR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)**

Engagement 6 :

Concilier les données du plan d'affaires, de la preuve et du rapport trimestriel d'Hydro-Québec pour le 3^{ème} trimestre, pour les ventes de point à point court terme.

RE-6 : Le plan d'affaires 2005 de TransÉnergie prévoyait des revenus du service de point à point court terme de 68 M\$. Cette prévision a été révisée lors de la préparation de la Phase 2 du présent dossier pour tenir compte des résultats du premier trimestre et révisée à 78 M\$.

Les résultats au 30 septembre 2005 montrent un écart de 30 M\$ par rapport aux résultats constatés au 30 septembre 2004. Rappelons que pour l'année 2004, peu de transactions ont été effectuées entre le 1er janvier et le 30 juin 2004. Par contre, nos clients ont procédé à plusieurs réservations pour les six derniers mois de l'année. Pour l'année 2005, nous observons un profil contraire, soit plusieurs réservations jusqu'au 31 août et une baisse substantielle depuis. Cette tendance permet au Transporteur de maintenir sa projection au montant de 78 M\$ tel qu'illustré au tableau 7 dans la pièce HQT-2, Document 2, page 14.

Résultats 2004 (12 mois)	Plan d'affaires 2005 (12 mois)	Preuve Phase 2 (12 mois)
66	68	78

Résultats (M\$)	2005	2004	Diff
Au 30 septembre	69,3	39,4	29,9
+ Octobre	3,8	11,0	-6,9
Au 31 octobre	73,1	50,4	22,7

Voir également les réponses du Transporteur aux questions 9.1 et 9.2 à la demande de renseignements de la Régie numéro 1.